

ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019

ORDRE DU JOUR

Rapport Moral
Rapport d'activité
Rapport Financier
Budget Prévisionnel
Questions Diverse

La séance est ouverte à 16h par Monsieur Jacques GLOMET, Président en exercice. La feuille de présence fait apparaître 26 présents et 26 pouvoirs, soit un total de 52 pour un quorum de $132 - (12 - \text{de } 16 \text{ ans}) = 120/4 = 30$.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président souhaite la bienvenue à tous les membres du Club qui ont consacré quelques heures à cette réunion, qui est dans l'année l'occasion de se rencontrer en dehors des Pas de Tir.

APPROBATION du PV de l'A.G du 22 Septembre 2018.

Suite à la demande du Président, et aucune observation n'étant formulée, le P.V de l'A.G du 22 septembre 2108 est approuvé à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président informe l'assemblée du décès de notre Ami Pierre LE CLERC le 6 Août dernier ; Pierre était notre contrôleur aux comptes depuis plusieurs années. Dans l'urgence et après consultation de divers membres du Club, c'est Monsieur Hervé BELAVAL qui a bien voulu accepter d'exercer la mission de « Contrôleur aux Comptes ».

RAPPORT MORAL

En ouvrant cette Assemblée Générale, je voudrai en premier lieu remercier tous les membres du Comité Directeur qui m'ont accompagné tout au long de cette saison et en particulier notre Josette, responsable de l'Ecole de Tir, avec des jeunes de moins en moins intéressés, surtout par la compétition. Heureusement elle trouve quelques satisfactions auprès des adultes qu'elle forme à leur arrivée au club. Un merci également à notre trésorier pour la bonne tenue de notre trésorerie., et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, ce dernier devant subir une intervention chirurgicale au CHU Pellegrin de Bordeaux.

Je doit également vous faire part de l'élection le 3 octobre 2018, au sein du Comité Directeur, d'un 2° vice-Président en la personne de Jean-Pierre CHABOT, étant donné l'état de santé de notre ami Christian FEROU, et moi-même ayant dû être hospitalisé au CHU Pellegrin de Bordeaux.

L'ensemble des membres présents se jointes au Président pour adresser à nos Amis Yannick et Christian toute notre Amitié.

Compte tenu de ceci, je n'ai pû assister à l'A.G du C.D 17, ainsi qu'à celle de la Ligue Poitou-Charentes.

En qui concerne le C.D 17, et après la démission de la présidente, absente lors de ces deux A.G, et la démission des autres membres du C.D, notre Président de Ligue a convoqué le 23 mars 2019 une A.G extraordinaire pour l'élection d'un nouveau C.D. Lors de cette A.G, c'est Monsieur Xavier DEBAIN, Président de A.P.T.S, (Pons) qui a été élu Président du nouveau C.D 17, le bureau étant complété par Messieurs Pierre POISSONNET, Secrétaire et Patrick BONNET, Trésorier.

Quant à notre club, il est à déplorer la désaffection, de ses membres aux divers championnats, activité essentielle pour tous clubs sportifs, et jugée comme tel par les divers services dont nous dépendons.

Comme chaque année, nous avons eu un contrôle administratif du Club, visite effectuée par Mr Hervé Guineaud, contrôleur à la D.D.C.S. Les éléments essentiels ont été contrôlés, à savoir : registre des tirs contrôlés, cahier de présences, registre des armes, coffre et chambre forte et leurs contenus, ainsi que l'affichage réglementaire.

Aucun manquement n'a été constaté à la suite de cette visite.

Je tiens à vous rappeler que votre Comité Directeur engage sa dernière année de mandat, ce qui veut dire que notre prochaine Assemblée en septembre 2020 sera une A.G Extraordinaire avec l'élection de nouveaux membres et d'un nouveau Président,. Je fait donc appel aux bonnes volontés qui pourraient se faire jour parmi vous pour la prochaine échéance

Actuellement nous fonctionnons en sous effectifs avec un Comité Directeur de 15 membres, dont 2 en inactivité médicale, contre 18 selon nos statuts,

En effet, nous sommes une Association et nous ne pouvons vivre et avoir un fonctionnement normal qu'avec par la participation de tous. A toutes fins utiles, je vous rappelle que le Comité Directeur est composé de 18 membres, ceux-ci assurant à tour de rôle la permanence les jours d'ouverture. Dans le cas contraire il y aurait lieu d'envisager l'embauche d'un salarié, ce qui bien sure aurait une incidence sur les cotisations.

Je vous souhaite donc à tous une bonne saison sportive en espérant vous voir nombreux et très souvent fréquenter les Pas de Tir. Je vous remercie pour votre attention.

Sur demande du Président, et aucune question n'étant posée, ce rapport est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE.

- Les Effectifs :

- de – de 20 ans : 13 dont 2filles
- Ecole de Tir : 5 dont 1 fille
- Autres Jeunes : 6 CG, 1 CF et 1 JG
- + de 20 ans : 124 dont 15 dames

Soit un total de **137** dont 5 cartes club, soit – 21 par rapport à 2018.

Sur le plan National, notre Fédération a enregistré au 31 Août 2019, **226.667** licenciés, dont **23.857** féminines, contre **223.987** en 2018, soit une augmentation de **2.680** licences

- Répartition par Communes :

Commune de La Rochelle	59
Communauté d'Agglomération	59
Autres Communes	15
Hors Département	4
Soit un Total de.....	137

- Fréquentation du Stand :

Pas de Tir 10m : 1388 tirs pour 81 tireurs (1580 pour 96 tireurs en 2017/2018)

Pas de Tir 25m : 797 tirs pour 85 tireurs (949 pour 97 tireurs -----d°-----)

Pas de Tir 50m : 112 tirs pour 20 tireurs (104 pour 17 tireurs -----d°-----)

Soit un total de 2297 tirs pour 186 tireurs, soit 13 tirs par tireurs (identique à 2017/2018)

Malgré une augmentation de l'assiduité de l'ensemble des tireurs, il est à noter qu'un tiers des tireurs 25m ne respectent pas les conditions minimum pour détenir une « *Autorisation de Détention* » d'arme de catégories B, mais également qu'un tiers remplissent ces conditions à minima ; seul un tiers fréquentent régulièrement le Pas de Tir. A l'inverse 2/3 des tireurs 10m fréquentent régulièrement leur Pas de Tir. Pour mémoire, le club a été ouvert cette saison 133 demi-journées, ce qui permet à chacun une fréquentation régulière du club, selon ses possibilités.

-Entretien des Installations :

Le Président rappelle comme à chaque Assemblée Générale que l'entretien des installations appartient à tous les membres du club, ceci n'étant pas du seul ressort des membres du Comité Directeur.

Au titre du Gros Entretien, une commande est en cours pour la consolidation des pieds du pare-balles de la première ligne du Pas de Tir 25m.

-Subvention :

Comme les années passées le Président a déposé un dossier de demande de subvention auprès de la Ville de La Rochelle le 7 janvier 2019. Lors de sa séance du 17 juin 2019, et sur proposition de Mme Catherine LEONIDAS, Maire Adjointe aux Sports, une subvention de 2.500 € nous a été accordée pour la saison 2019/2020.

CHALLENGE DE PRINTEMPS.

Cette manifestation s'est passée dans de bonnes conditions, mais il est regrettable de constatée une faible participation des tireurs de notre club, soit 9, hors mis les membres du Comité Directeur qui ont participé en parallèle du fonctionnement de cette compétition.

CHAMP/IONNATS 2018/2019.

(Voir tous les résultats en annexes)

-Championnats Ecole de Tir :

Comme l'année passée, aucun jeune n'a voulu participer aux Championnats

-Championnats 10m : (5 hommes – 4 dames)

Cette année encore notre participation aux championnats fut assez faible, eu égard à nos effectifs.

- Départementaux : 6 pistoliers (1 médaille d'Or – 1 médaille Argent) et 3 carabiniers

- Régionaux : 5 pistoliers (1 médaille d'argent – 2 médaille de bronze) et 2 carabiniers

- France : 1 pistolière, disqualifiée pour non présence au contrôle post match.

-Championnats 25/50m : (4 hommes – 1 dame)

Malgré un effectif de 74 tireurs pratiquant le 25m dont 67 possèdent une ou plusieurs autorisations de détention d'armes de catégories « B », on constate un très faible engagement de nos tireurs dans les championnats.

- Départementaux : 1 Carabinier (médaille bronze), 3 Pistoliers 25m, 1 Pistolière 25m, 1 Pistolière 50m (médaille Or) et 1 Pistolier 50m (médaille argent)
- Régionaux : 1 pistolier 25m et 2 pistoliers 50m
- France : aucun qualifié

-Championnats Armes Anciennes :

Aucune participation de nos tireurs cette saison

CHALLENGES EXRERIEURS.

(voir le détail en annexe)

Sur demande du Président, ce rapport est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER.

C'est au tour de notre Trésorier de présenter le rapport financier de l'exercice 2018/2019. Toutefois, celui-ci étant souffrant, c'est Mr Paul Faivre, notre trésorier adjoint, qui s'acquitte de cette tâche :

(voir détails en annexe) :

Recettes	41.500,94
Dépenses	36.635,02
Résultat net de :	4.865 ,94

Détail de la trésorerie au 31 Août 2019 :

Espèces en caisse	222,00
Compte courant	5.607,64
Compte Epargne	16.500,00
Soit un Total de :	22.329,64
Reste à payer :	155,00

Après présentation de ce rapport, et lecture du rapport du Contrôleur aux Comptes, Monsieur Hervé Béval , et sur demande du Président, le rapport financier est approuvé à l'unanimité, et quitus est donné au Trésorier, Monsieur Yannick MARTIN.

VERIFICATEUR AUX COMPTES (pour la saison 2019/2020)

Suite à l'excellent travail réalisé par Monsieur Béval le Président lui demande s'il est volontaire pour effectuer cette tâche pour la prochaine saison, question à laquelle Mr Béval répond par l'affirmative.

COTISATIONS 2020/2021.

Le montant actuel des cotisations est maintenu, sauf si au cours de cette saison des augmentations étaient décidées, soit par la Fédération ou bien par la Ligue.

Jeunes : 85 € - Etudiants : 100 € - Adultes : 140 € - Carte Club : 60 €

De plus, il est à noter que pour les jeunes de l'Ecole de Tir (poussin, benjamin et minimes) bénéficient de la gratuité des fournitures plombs et cibles le mercredi.

BUDGET PR2VISIONNEL2019/2020.

(voir détail en annexe)

RECETTES	DEPENSES
55.000,00 €	55.000,00 €

HOIRAIRES & FERMETURE DU STAND.

-Horaires d'ouverture : (Sans changement)

Mercredi et samedi de 14 à 17h et dimanche de 9h30 à 12h.

-Fermetures :

Pour cette nouvelle saison, le Comité Directeur a arrêté les jours de fermeture du Club :

-Noël mercredi 25 décembre 2019

- Jour de l'An mercredi 1 Janvier 2020

- Fêtes de Pâques les Samedi et dimanche 11 et 12 Avril 2020

- Fêtes de Pentecôte les samedi et dimanche 31 mai et 1° juin 2020

- Vacances d'été du dimanche 12 juillet à 12h au samedi 22 Août 2020 à 14h. De plus en Juillet et Août le Club n'est pas ouvert le mercredi.

RAPPELS IMPORTANTS.

Comme les années précédentes le Président rappelle quelques points essentiels de la législation officielle, ainsi que ceux du Règlement Intérieur et que tout tireur doit connaître. De plus, suite à la mise en application du décret du 29 juin 2018 concernant les essais de tir, le Comité Directeur)à lors de sa séance du 3 octobre 2018, a abrogé l'Art.9 « *INVITES* » du règlement Intérieur. En effet, seules les personnes diplômées et désignées par le Président sont autorisées à faire effectuer des essais à une personne non licenciée.

QUESTIONS DIVERSES.

Suite à la demande du Président, et aucune question n'étant posée, la séance est levée, le Président invité les participants à se diriger vers le bar afin, comme il est de tradition, de partager le verre de l'amitié.

La Rochelle, le 21 Septembre 2019

Le Président
Jacques GLOMET

La Secrétaire Générale
Josette GELAN